

France-Le Kremlin-Bicêtre: Installation services of fire protection equipment

OJ S 30/2016 12/02/2016

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC**Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Bicêtre

Postal address: bâtiment Azur, 78 rue du Général Leclerc

Town: Le Kremlin-Bicêtre

Postal code: 94275

Country: France

For the attention of: Mlle Fondeville Elodie

E-mail: elodie.fondeville@aphp.fr**Internet address(es):**Address of the buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority****II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 1: Maintenance and repair services

NUTS code FR107 Val-de-Marne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**II.1.4. Information about framework agreement****II.1.5.**

Short description of the contract or purchase(s)

Vérification et maintenance des systèmes de sécurité incendie, systèmes d'alarmes et installations assimilées toutes marques sauf Cerberus et Siemens pour les HUPS.

II.1.6. CPV code(s)

51700000 Installation services of fire protection equipment

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

La présente consultation vise l'attribution d'un marché de vérification et maintenance des systèmes de sécurité incendie, systèmes d'alarmes et installations assimilées toutes marques sauf Cerberus et Siemens, pour le compte des Hôpitaux Universitaires Paris Sud, constitués de:

- l'hôpital Bicêtre — 78 rue General Leclerc 94270 LE Kremlin-Bicêtre;
- L'Hôpital Paul Brousse — 12 avenue Paul Vaillant Couturier — 94800 Villejuif;
- L'Hôpital Antoine Beclère — 157 rue de la Porte de Trivaux — 92140 Clamart.

Le marché sera conclu pour une durée ferme, à compter de sa notification (la date de l'accusé de réception délivré au titulaire faisant foi) et jusqu'au 31/12/2019.

Les prestations forfaitaires débuteront à la date de prise d'effet du marché. Par dérogation à l'article 13.1.2 du CCAG-FCS, les prestations hors forfait débuteront à la indiquée sur le bon de commande.

Forme DU Marché:

Le marché est mixte, composé de deux éléments distincts:

- Des prestations forfaitaires s'inscrivant dans le cadre d'un marché ordinaire. Elles portent sur des opérations de vérification annuelle réglementaire, entretien et maintenance préventive, maintenance corrective élémentaire, d'intervention technique d'urgence ainsi que de conseil et d'assistance ponctuels.
- des prestations spécifiques rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix figurant au Bordereau de Prix unitaire et s'inscrivant dans la cadre de marchés fractionnés prenant la forme de marchés à bons de commande au sens du droit national (accords-cadre au sens du droit communautaire). Elles concernent les opérations de maintenance corrective et celles de petits travaux.

Le marché est conclu sans montant minimum ni maximum, en application de l'article 77 du Code des marchés publics.

Forme DES Prix:

Les prix sont fermes la première année, puis révisables dans les conditions fixées à l'article 3.2 du CCAP.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Selon la définition des options donnée par le droit communautaire, les HUPS se réservent la faculté de recours ultérieur à la procédure négociée pour la conclusion

d'un marché complémentaire ou la réalisation de prestations similaires au sens des articles 35. ii.4° 5° 6° du Code des Marchés Publics.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'Exécution du marché sera financée par le budget des Hôpitaux Universitaires Paris Sud (Hups) et sera régie par le titre IV de la première partie du code des marchés publics.

En application des articles 17 et 18 du code des marchés publics, les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application des prix forfaitaires ou unitaires selon les stipulations de l'acte d'engagement et des annexes financières.

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 50 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes conformément à l'article 98 du Code des marchés publics.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les candidatures peuvent être présentées sous forme individuelle ou sous forme de groupement.

Dans le cas d'un groupement, le formulaire Dc1 devra préciser si le groupement est solidaire ou conjoint et être dûment complété. Les actes d'engagement et les annexes financières devront être soit co-signés par l'ensemble des entreprises groupées, soit signés par le mandataire seul dès lors qu'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement. Dans les deux formes de groupement, le nom du mandataire doit être expressément désigné dans l'acte d'engagement.

Les candidats ne sont pas autorisés à présenter simultanément une offre en qualité de candidat individuel et dans une seconde hypothèse, et en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements.

La participation d'une même entreprise en qualité de mandataire de plusieurs groupements de candidats est interdite.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Dc1;

Dc2;

Dc4 en cas de recours à la sous-traitance

kbis de moins de trois mois

attestation d'assurance en cours de validité
rib
noti 2.

III.2.2. Economic and financial ability

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Présentation de la société (plaquette de la société le cas échéant, avec l'effectif global et la liste de l'ensemble des moyens techniques et matériels);
présentation d'une liste de prestations similaires en nature exécutées au cours des 3 derniers exercices datées et chiffrées;
certification APSAD F7 « Maintenance de détection d'incendie » ou équivalent.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Prix (décomposé en 2 sous-critères: part forfaitaire 50 %; part BPU 10 %). Weighting 60
2. Valeur technique (décomposée en 3 sous-critères: mise en oeuvre de la maintenance préventive 15 %; méthodologie et mise en oeuvre de la maintenance corrective 15 %; description des gammes de maintenance 10 %). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

HUPS PREST 16 02

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4.

Time limit for receipt of tenders or requests to participate

21.3.2016 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Visite sur Site:

Une visite sur site (par le mandataire en cas de groupement) est obligatoire et conditionne la validité de l'offre.

Jours et heures des visites: du lundi au vendredi de 8h à 16h.

Date limite des visites: mardi 8 mars 2016 inclus.

La date limite des questions est fixée au vendredi 11 mars 2016 à 12h.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 9.2.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Un recours gracieux peut être adressé au représentant du pouvoir adjudicateur dans le délai de 2 mois à compter de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.

Un référé précontractuel peut être introduit avant la signature du contrat sur le fondement de l'article L.551-1 du Code de justice administrative.

Un référé contractuel peut être introduit dans un délai de 6 mois à compter du lendemain de la signature du contrat, ce délai étant ramené à 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution du marché, conformément aux articles L.551-13 et R.551-7 du code précité.

Un recours de pleine juridiction peut être introduit dans le délai de 2 mois suivant la date de parution des mesures de publicité appropriées.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5.

Date of dispatch of this notice

9.2.2016